



## FCP BRIDGE OBLIGATIONS SOUVERAINES

« Obligations et autres titres de créances »

FCP/2025-14

Ce FCP est géré par BRIDGE ASSET MANAGEMENT

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Objectifs et politique d'investissement

- **Objectif de gestion :** Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé de 3 ans, son indicateur de référence.
- **Indicateur de référence :** L'indicateur de référence du Fonds est composé à 50% du taux de rendement moyen sur la maturité de 3 ans et 50% du taux de rendement moyen sur la maturité de 1 an des émissions souveraines de la Côte d'Ivoire sur le marché des titres publics de l'UMOA.
- **Stratégie de gestion :** La stratégie d'investissement retenue, conformément aux contraintes réglementaires et aux meilleures pratiques, privilégie les placements prudents en investissant dans les titres de créances et autres produits de taux.

Notre philosophie a pour point de départ une approche dite descendante, nous permettant d'allouer notre portefeuille obligataire en fonction de nos anticipations de l'environnement macroéconomique ainsi que des politiques monétaires et étatiques.

Afin de mieux comprendre l'impact des facteurs susmentionnés sur le marché, nous les combinons à une approche ascendante, basée sur nos anticipations de marché en termes de risque de crédit, de liquidité, de structure de l'offre d'émission et d'appétit de la demande.

Les principaux leviers à partir desquels nous voudrions tirer de la valeur sont une approche active en termes de positionnement sur la courbe de taux, de duration, et une gestion dynamique de la liquidité afin de saisir les opportunités attractives sur le marché primaire.

#### Actifs éligibles

- (i) Les produits de taux : L'actif net du Fonds est investi et exposé à hauteur de 70% minimum de son actif net, hors liquidité en produits obligataires, publics et/ou privés et en produits monétaires. Aucune contrainte n'est imposée sur la sensibilité des titres choisis.

Les titres obligataires sur lesquels le Fonds pourra investir sont :

- Les emprunts obligataires ayant fait l'objet d'appel public à l'épargne ou par placement privé au sein de l'Union ;
- Les bons, obligations du trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par un Etat de l'Union ;
- Les valeurs mobilières représentant des titres de créances émis par les États membres de l'Union ;
- Les valeurs mobilières émises sur le marché monétaire.

(ii) Le Fonds peut investir dans des OPC agréés ou non par l'AMF-UMOA (y compris ceux gérés par BRIDGE ASSET MANAGEMENT) ou sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier autorisé par l'AMF-UMOA et également ceux gérés par BRIDGE ASSET MANAGEMENT dans la limite de 10% maximum de son actif net.

(iii) L'actif net du Fonds peut être investi dans la limite maximum de 10% de ses actifs dans des valeurs mobilières ou instruments du marché monétaires autres que ceux précités et visés à l'article 39 alinéa 1 de l'Instruction n°66/AMF-UMOA/2021.

Pour plus de détail sur la stratégie d'investissement, se référer aux pages 11, 12 et 13 du Prospectus du Fonds.

#### Autres informations :

- Les sommes distribuables sont partiellement ou totalement distribuées.
- La durée de placement minimum recommandée est de 3 ans. Par conséquent, ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.
- L'investisseur pourra formuler une demande de rachat chaque jour ouvré.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues tous les jours ouvrés de la semaine de 08 heures à 16 heures et sont exécutées sur la base de la dernière valeur liquidative connue avant la demande.
- Le Fonds, dans certaines circonstances exceptionnelles peut faire l'objet de mécanismes de plafonnement des rachats tels que définis

### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 0 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce Fonds est classé en catégorie 2
- Ce Fonds n'est pas à capital garanti.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de crédit** : le Fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations peut baisser.
- **Risque de liquidité** : les marchés sur lesquels le Fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.

## Frais

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement |                                                                  |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Frais d'entrée                                         | 1,1% TTC                                                         |
| Frais de sortie                                        | 0% TTC                                                           |
| Frais prélevés au Fonds sur une année                  |                                                                  |
| Frais courants                                         | 45 218 150 FCFA soit 1,45% de l'actif brut selon nos projections |

- Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis à la société de gestion, dans certains cas, les investisseurs sont amenés à payer des frais inférieurs au maxima affiché. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie ;
- Le FCP n'ayant pas encore démarré son exercice à la rédaction de ce document, les frais courants sont basés sur une estimation de l'ensemble des coûts qui seront prélevés au Fonds la première année de fonctionnement. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas les frais d'intermédiation (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective) ;
- Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements ;
- Les frais courants représentent 45 218 150 FCFA, soit 1,45% de l'actif moyen, et sont basés sur une **estimation des coûts projetés du premier exercice du FCPR**, cette estimation peut donc être soumise à une variation ;
- Pour plus d'informations sur les frais, charges, veuillez-vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus (pages 19 et 20), disponible sur simple demande auprès de la société de gestion à l'adresse indiquée ci-dessous ou par E-mail à l'adresse suivante : [serviceclients@bridge-asset-management.com](mailto:serviceclients@bridge-asset-management.com).

## Performances passées

(Les performances affichées sont nettes de tous frais)

Le FCP n'ayant pas encore complété une année complète d'exercice, il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

## Informations pratiques

- Le dépositaire de ce Fonds est BRIDGE SECURITIES.
- Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de BRIDGE ASSET MANAGEMENT, IMMEUBLE THE ONE – 33 rue de la Cannebière, Unité 302 – 3e étage, Abidjan-Cocody, 01 BP 2417 ABIDJAN 01, COTE D'IVOIRE.
- La Valeur Liquidative est disponible au siège social de BRIDGE ASSET MANAGEMENT et sur le bulletin officiel de la cote de la BRVM.
- Selon le code général des impôts de Côte d'Ivoire, les revenus financiers issus des Fonds Commun de Placement (FCP) des investisseurs institutionnels, personnes morales et physiques ne sont pas imposés.
- La responsabilité de BRIDGE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Cet OPCVM a été agréé le 23/12/2025 par l'AMF-UMOA sous le numéro FCP/2005-14.
- BRIDGE Asset Management est agréé par l'AMF-UMOA sous le numéro SG/ 2017-01.
- « Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2026 ».